



## Compte rendu de la réunion du Bureau du COREVIH Occitanie 2021-4 en visioconférence.

Jeudi 7 octobre 2021

<b>Membres du Bureau présents :</b>	<b>Alain MAKINSON, Pierre DELOBEL, Franck MARCE, Cyril MARTIN, Guy MOLINIER</b>
<b>Membre du Bureau absent :</b>	<b>Hugues AUMAÎTRE, Nathalie SPENATTO</b>
Membres de l'équipe de coordination et d'animation présents :	Marie BISTOQUET, Pauline LANSALOT MATRAS, Nadia MEFTAH, Nathalie TOURRETTE.

### 1. Fonctionnement du Bureau.

Suite à la démission de Sonia GONZALES, le Bureau décide de ne pas procéder à des élections anticipées afin de pourvoir le poste vacant. Le comité sera renouvelé en mars ainsi que le Bureau.

Pour rappel : le Bureau se compose à présent de 7 membres :

MAKINSON Alain  
MOLINIER Guy  
AUMAÎTRE Hugues  
DELOBEL Pierre  
MARCE Franck  
MARTIN Cyril  
SPENATTO Nathalie

Le président demande aux membres du Bureau être davantage impliqués et réactifs dans les demandes de positionnement sur les divers dossiers.

## 2. Etat des lieux des interactions avec l'ARS Occitanie, et attente de retour des propositions

- Prise en charge des TPE en CeGIDD : rapport remis par le COREVIH
- Elargissement coordination vers les CeGIDD : demande de coordination et moyens humains TEC ;
- Commission Personnes Privées de Liberté : programmation d'une réunion ARS- Commission PPDL

## 3. Vote charte collaboration COREVIH Occitanie/labos

La charte est adoptée : 1 vote non et 4 vote oui

## 4. Stratégie Nationale en Santé Sexuelle ET nouvelles missions du COREVIH:

Présentation du bilan 2018-2020 et réflexions, méthodologies et planning relatifs à la nouvelle stratégie nationale de santé sexuelles et aux feuilles de routes n°1 et n°2 2021-2023 du comité de pilotage.

Les missions des COREVIH pourraient s'élargir à la santé affective et reproductive. La question est posée sur l'adéquation de cet élargissement si les moyens restent constants.

## 5. Présentation de la demande de subvention FIR 2021 :

La demande de subvention FIR 2021 est validée par le bureau et sera transmise à l'ARS.

## 6. Renouvellement du comité :

Le Bureau décide que l'appel à candidatures imposé par l'ARS sera transmis aux personnes qui ont manifesté un intérêt à participer au prochain Comité et sera accompagné d'un message du Président indiquant les points de divergence du Bureau avec le texte rédigé par l'Agence.

## 7. Migration hébergement base Nadis.

La communication est difficile entre tous les intervenants et le pilotage de projet mal maîtrisé par la société ABL. Le nouvel environnement d'hébergement doit être opérationnelle le 29 octobre pour toute la région. La Data manager remonte une alerte en ce sens au Bureau